

Procès-verbal de la 30^e assemblée générale de l'ACIDE

Le 6 mai 2014 à la salle CE 1 106 de l'EPFL

Président de la séance : Ludger Weber

Procès-verbal : Mme Zerrin Celebi Ghavami

Ludger Weber ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée puis il rappelle l'ordre du jour :

- 1 *Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2013*
- 2 *Rapport du comité de l'ACIDE et Planification 2014*
 - 2.1 *Rapport d'activité du comité*
 - 2.2 *Planification 2014*
- 3 *Rapport de l'ACIDE-ComDOC*
- 4 *Rapport d'activité de International Spouses*
- 5 *Rapport d'activité des délégués*
- 6 *Finances*
- 7 *Approbation des rapports d'activité, des comptes et du budget*
- 8 *Elections*
- 9 *Divers et propositions individuelles*

L'ordre du jour est approuvé sans modification.

1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2013

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur, Zerrin Celebi Ghavami.

2 Rapport du comité de l'ACIDE et Planification 2014

2.1 Rapport d'activité du comité

Ludger Weber présente le rapport d'activité du comité de l'ACIDE à l'assemblée. En 2013, le comité s'est réuni dix fois et a traité des points suivants :

- **Consultations**

L'ACIDE a été consultée sur les trois sujets suivants :

- Révision de l'Ordonnance sur l'Admission à l'EPFL
- Révision de la Directive sur les Langues à l'EPFL
- Révision de la Directive sur les Voyages d'études à l'EPFL

Vu que ces sujets touchaient essentiellement l'admission et les conditions d'études au niveau Propédeutique et Bachelor, l'ACIDE n'a pas considéré opportun de se prononcer.

- Contact avec la direction

Une rencontre entre le comité de l'ACIDE et le Vice-président pour les Affaires Académiques, Prof. Gillet a eu lieu en décembre 2013. La doyenne de l'EDOC était présente à cette réunion. Les discussions ont porté sur des problèmes déjà soulevés :

- Participation à l'enseignement des doctorants – Problème de *Teaching assistance*
- Problèmes liés au départ en retraite des profs
- Problèmes de l'ACIDE pour transmettre leur message au CI

Le président a rappelé les difficultés financières de l'association. Pour remédier au moins partiellement, il a été proposé soit d'augmenter la subvention soit de prélever une cotisation automatiquement à tous les nouveaux doctorants, comme c'est le cas d'AGEPOLY, où tous les étudiants sont membres d'office. Le vice-président pour les affaires académiques a refusé cette demande. C'est à ACIDE de trouver ses propres fonds pour tourner. Mme Brisken, trouvant la cotisation de 40.00 CHF très modeste, a proposé d'augmenter les cotisations annuelles.

- Titres académiques

En 2013, un titre de collaborateur scientifique senior, quatre titres de MER et cinq de professeurs titulaire ont été attribués au sein de l'Ecole. L'attribution des titres académiques, durant les huit dernières années dans les différentes Facultés, est résumée dans les tableaux 1, 2 et 3 en annexe. Comme on peut le constater, ces chiffres sont en nette baisse depuis des années. D'une part parce qu'après un gel des promotions en 2003-2004, un grand nombre de collaborateurs scientifiques remplissant les conditions a été promu les années suivant l'introduction des titres académiques. D'autre part, en raison de la politique de suppression des postes à contrat de durée indéterminée du corps intermédiaire, de moins en moins de collaborateurs sont qualifiés pour un titre académique. Aucune nomination n'a eu lieu dans la Faculté I&C en 2013.

- Conseils juridiques

Durant l'année 2013, l'ACIDE a continué sa collaboration avec l'ACIlex, l'Association du Corps Intermédiaire de la Faculté de Droit de l'Université de Lausanne, dans le cadre du service de conseils juridiques offerts aux membres de l'ACIDE. Trois demandes ont été adressées à l'ACIlex. Tous les membres ont exprimé leur satisfaction pour les conseils obtenus et le service fourni.

- Conseils aux membres et dossiers importants

Durant l'année 2013, la secrétaire générale, et dans une moindre mesure, le comité, ont répondu aux multiples demandes de renseignement des membres du CI. 47 membres se sont adressés à l'ACIDE pour discuter un problème qui leur tenait à cœur. Lorsqu'il s'agissait d'un problème professionnel, la secrétaire générale a toujours offert une écoute active, répondu aux questions et a aidé les personnes concernées à trouver de l'aide selon les structures de l'institution. La secrétaire générale a aussi répondu à des questions non professionnelles.

- Contact avec des associations externes à l'EPFL

L'ACIDE maintient le contact avec d'autres associations :

- ACTIONUNI – Association des Chercheurs des Universités et Hautes Ecoles Suisses
- AVETH – Association du CI de l'ETHZ

- Image de l'ACIDE et recrutements et évolution des membres de l'ACIDE

Les activités sociales sont des moments importants pour le recrutement des membres. A chaque occasion, que ce soit des stands glaces, café/thé, ou de ses activités sociales, le co-

mité a lancé une campagne de recrutement auprès des doctorants. La secrétaire générale a présenté l'ACIDE lors des cinq séances d'accueil, organisées par les RH en 2013 à l'attention des nouveaux employés.

Pendant l'exercice écoulé, le nombre de membres de l'association a ainsi augmenté. En 2012, il y a eu 100 nouvelles inscriptions. En 2013, 166 nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Au 31 décembre 2013, l'association comptait 498 membres inscrits.

2.2 *Planification 2014*

Les planifications pour l'année 2014 sont présentées à l'assemblée :

- Contact régulier avec la Direction de l'EPFL

ACIDE continue de transmettre les soucis du CI à la direction ainsi que les problèmes financière de l'ACIDE.

- Assurance maladie collective

Depuis le 1er janvier 2014, les enseignants et les chercheurs étrangers ainsi que les membres de leur famille sans activité lucrative ne peuvent plus être dispensés de l'obligation de s'assurer en Suisse. Ils doivent conclure une assurance obligatoire des soins auprès d'un assureur-maladie suisse agréé par le Département fédéral de l'Intérieur. S'agissant plus particulièrement des chercheurs, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a laissé aux cantons la compétence de déterminer quand un doctorant ou un post-doctorant qui reçoit un salaire, ne peut être exempté de l'obligation de s'assurer. Il appartient donc au canton, sur la base des conditions d'engagement, de décider si la personne séjourne en Suisse plutôt pour exercer une activité lucrative ou pour suivre une formation ou un perfectionnement.

Dès lors, les salariés qui gagnent plus que 42'000.00 Fr. pour une activité à plus de 50% ne sont plus dispensés automatiquement de l'assurance maladie de base ; ce qui est le cas de des doctorants et post-docs. ACIDE s'est donc démenée pour conclure une assurance maladie collective. La meilleure offre reçue à ce jour vient de la compagnie d'assurance AS-SURA.

Par exemple, l'offre concernant la tranche d'âge 26-30 ans propose la prime mensuelle de 208.00 Fr. couvre :

- les soins en Suisse et à l'étranger
- le rapatriement en Suisse en cas d'urgence médicale
- le remboursement de 100.00 Fr. pour l'achat de lunettes
- le remboursement de 1000.00 Fr. pour les soins dentaires après déduction de la franchise dentaire de 500.00 Fr.

Important : la prime est accordée dès le 1^{er} assuré. En contrepartie, l'ACIDE s'engage à obtenir au moins 500 adhérents d'ici à novembre 2015.

Quelques propositions ressortent de la discussion qui a suivi :

- que l'offre soit liée au statut de membre d'ACIDE ; ainsi l'ACIDE recrute des membres au passage
- que l'option pour la tranche d'âge de 30 ans et plus, soit aussi disponible ; dans l'intérêt des post-docs

D'autres initiatives et actions sont à discuter en comité.

- Célébration du 30^e anniversaire de l'ACIDE

Si les idées sont les bienvenues, les bénévoles pour mettre les idées en pratique sont aussi les bienvenus. Le bal des doctorants est déjà sur rails : déjà 2 personnes sont prêtes à se lancer dans l'aventure et demandent de l'aide.

- Sondage à l'intention des PostDocs

Une enquête lancée à l'intention des post-docs mais dont les résultats sont en cours de dépouillement, permettra de mieux connaître la population des post-docs. Qui sont-ils ? Quelles sont leurs conditions de travail ? Sont-ils considérés comme de la main d'œuvre bon marché ? Toutes ces données intéressent bien entendu ACIDE mais aussi la Direction.

Pourquoi ne pas organiser une journée d'accueil dédiée aux post-docs ?

- Cours de français pour International Spouses

6 cours de français, niveau débutant et moyen ont été organisés en 2014 ainsi que la *Holiday Party* de Noël, qui semble s'installer comme une tradition.

3 Rapport de l'ACIDE-ComDOC

La commission des doctorants a été active en 2013 et a été appelée à se réunir cinq fois, dont quatre réunions communes avec la secrétaire générale.

- Délégation des doctorants auprès de l'EDOC

A l'occasion de l'assemblée générale 2013, l'ACIDE-ComDoc a lancé un appel à candidatures auprès de l'ensemble des doctorants de l'EPFL, pour trouver des représentants des doctorants au sein de la Commission Doctorale (CDoct, qui réunit les directeurs des programmes doctoraux). Un seul doctorant a répondu à cet appel et a rejoint les deux délégués élus en 2012. Ainsi trois doctorants ont assuré cette délégation durant l'exercice 2013.

- Rencontre de l'ACIDE-ComDoc avec le Doyen de l'EDOC

En décembre 2013, les membres de l'ACIDE-ComDoc ont rencontré la Doyenne de l'EDOC, Prof. Cathrin Brisken. La discussion a porté sur les sujets suivants :

- Participation à l'enseignement et Teaching assistance
- Position de l'EDOC face aux Hiring days
- Mentoring et manque d'uniformité entre programmes
- Manque d'information concernant au déménagement des laboratoires LNCO à Genève
- Projet de rapprochement avec l'AVETH et disponibilité de fonds pour des actions ponctuelles
- Fonds de l'ACIDE et possibilité de prévoir une cotisation automatique des doctorants
- Difficultés des doctorants pour trouver un logement
- Crédit Suisse sur le campus de l'EPFL qui ne reconnaît pas les doctorants comme des étudiants et n'accorde pas de comptes-étudiants

- Participation au «Welcome day » de l'EDOC

En 2013, l'EDOC a organisé deux journées d'accueil à l'attention des nouveaux doctorants, pour les informer sur leurs années de thèse à l'EPFL. Clemens Nyfeller et George Popescu ont présenté l'ACIDE lors de ces journées comme représentant des doctorants membres de l'ACIDE ComDoc.

- Activités sociales organisées par l'ACIDE

Week-ends de ski et snowboard : en 2013, deux week-ends de ski ont été proposés à l'ensemble du CI, l'un en collaboration avec le centre sportif (aux Diablerets) et l'autre or-

ganisé complètement par l'ACIDE-ComDoc (à Saas-Fee). Ces deux évènements ont été un grand succès avec une bonne participation de l'ensemble du CI.

Visite du CERN : trois visites du CERN en janvier, en août et en novembre ont eu lieu en 2013. Plus que 150 membres de l'EPFL ont ainsi pu visiter les installations spectaculaires du LHC à Genève.

Vivapoly : la fête de l'Ecole a fêté sa 20e édition en 2013. Malgré le froid de canard du mois de mai, l'ACIDE était présente à la fête et a bravement vendu ses glaces !

Barbecue : un Barbecue a été organisé en juin au Port de Vidy. Malgré le mauvais temps, les doctorants ont fait des nouvelles rencontres et ont passé un moment très agréable.

4 Rapport d'activité de *International Spouses*

Le but de ce groupe créé en 2012, est d'aider les nouveaux arrivants à s'adapter à la vie en Suisse, échanger de nouvelles expériences internationales et explorer la région de Lausanne en créant un réseau social qui réunit les partenaires et conjoint-e-s internationaux des étudiants et chercheurs de l'EPFL. Les représentantes d'IS, Sarah Reiser et Helene Zach Vonesch se sont réunies deux fois par mois avec la secrétaire générale. Au 31 décembre 2013, le groupe comptait 103 membres. Les activités détaillées de ce groupe sont présentées dans le rapport d'activités 2013.

5 Rapport d'activité des délégués

L'ACIDE compte des délégués actifs dans des commissions officielles de l'Ecole. Les différents rapports d'activité des délégués du CI à toutes les commissions se trouvent ci-dessous.

- Rapport des délégués des doctorants (D. Kammer, C. Nyffeler, P. Briquez) au sein de la commission doctorale de l'EDOC

Durant les 5 réunions de la commission (CDoct 94 –100), divers sujets liés à l'organisation administrative, au plan d'études, et à la procédure de recrutement des doctorants ont été discutés. Les points majeurs concernant les doctorants ont été :

- **Participation à l'enseignement et problèmes de teaching assistance :**

Les doctorants ne sont pas tous égaux face au *Teaching assistance*. Certaines sections les sollicitent énormément, d'autres moins. Le nombre d'heure augmente aussi sensiblement. ACIDE ComDoc aimeraient avoir un bilan des *Teaching Activities*.

Le portail du doctorant (Doctoral student portal) dans IS-Academia est un système récemment mis en place (il y a moins d'un an). Il s'agit d'une base de données dans laquelle se trouvent les doctorants et leurs compétences. Les professeurs puisent dans ce pool d'assistants. L'idée est que tous les doctorants soient répertoriés pour plus d'égalité et de transparence. Un autre problème est lié à la multiplication des antennes EPFL. La doyenne veut intégrer ces doctorants hors-campus, possiblement en leur donnant une préférence pour les cours en bloc.

- **Mentoring et rapport annuel :**

L'enquête *Survey II* révèle que seulement 50 pour cent des doctorants ont un mentor. Or, selon les règles de l'école doctorale, tous les doctorants ont le droit à un mentor. Le système de mentoring est très important, notamment pour diminuer le risque de problème entre les doctorants et leurs directeurs de thèse. Dès lors, les programmes doctoraux sont invités à attribuer un mentor à tous leurs doctorants. Un autre outil de prévention est le rapport annuel que tous les doctorants doivent

écrire. Il doit permettre d'identifier des problèmes et d'entamer un processus de résolution.

- ***Hiring days et accueil des nouveaux doctorants :***

Les doctorants ne sont pas tous engagés de la même manière. Les doctorants de la faculté SV sont engagés à travers le processus des *Hiring days*, d'autres doctorants sont engagés directement par leur directeur de thèse. Il n'y a pas d'obligation mais la préférence de la doyenne va nettement vers le processus des *Hiring days*. L'accueil des nouveaux PhD students a subi quelques changements. La séance d'accueil qui commence maintenant par un mot de bienvenue de la doyenne de l'Ecole doctorale ou de son adjoint, se poursuit par des présentations des différents services de l'école et finit par un apéro. L'objectif est de donner un aperçu des ressources qui sont disponibles pour les doctorants sur le campus. Deux sessions d'accueil sont prévues pendant l'année académique. Le jour suivant la séance d'accueil, une excursion, gratuite, est organisée par le Service des Affaires Estudiantines (SAE) et le Service de la Promotion des Etudes (SPE).

- ***Les campus off-shore :***

la commission ACIDE ComDoc s'inquiète des campus off-shore (Genève, Sion, Neuchâtel, Fribourg mais aussi les doctorants qui sont déjà au CERN, à WLS, au PSI, ...). Comment gérer les doctorants sur ses campus ? Un autre sujet d'inquiétude a été le déménagement à Genève qui s'est fait sans communication. Les doctorants concernés sont dépourvus face aux problèmes de transport, de déménagement

- ***Fonds pour des activités doctorales :***

La doyenne a rappelé que les programmes doctoraux ont à disposition des fonds pour des activités destinées aux doctorants.

- ***Crédit Suisse sur le campus :***

Le CS ne fait pas de conditions particulières aux doctorants sur le Campus. Pour le CS, un doctorant est un employé de l'EPFL mais pas un étudiant. Ironie : la succursale de Renens propose elle des conditions favorables aux doctorants.

- **Rapport des délégués du CI L. Weber et J.-C. Chappelier ; à la commission disciplinaire**

La Commission disciplinaire se réunit à la demande du Président lorsqu'il estime que la gravité des faits nécessite une sanction allant au-delà de celles qu'il peut prononcer. Un cas de tricherie grave a été traité cette année.

- **Rapport d'activités des délégués du CI (S. Koseki ; G. Gallet) à la commission d'éthique**

La Commission d'éthique se prononce sur des questions d'éthique, comme son nom l'indique, posées par la Direction. Divers événements ont été organisés pour sensibiliser la population des chercheurs de l'EPFL. Ceux-ci sont détaillés dans la limite de la confidentialité qui leur est propre.

- ***Conférence-débat "Science on tourne" du 24 avril : Moi, cobaye !?***

Le 24 avril 2013, la Commission d'éthique de l'EPFL a présenté la conférence-débat *Moi, cobaye !* L'événement était organisé en partenariat avec le service Mediacom de l'EPFL et a pris place au Rolex Learning Center dans le cadre de la série "Science on tourne". L'événement est diffusé sur le site web de l'EPFL. Le débat était animé par le journaliste de la RTS Sébastien Confino et portait principalement sur l'introduction de la nouvelle Loi Fédérale sur la Recherche Impliquant des Etres Humains (LRH). Afin de discuter de l'étendue et des répercussions de cette loi étaient invités le professeur Michel Burnier - ancien président de la Commission cantonale (VD) d'éthique de la re-

cherche sur l'être humain - et le professeur EPFL-STI José del R. Millán dont les recherches non-invasives sont désormais soumises à cette loi.

- ***Renouvellement de la Charte éthique de l'EPFL :***

Datant maintenant de plusieurs années, la Charte éthique de l'EPFL, distribuée chaque année à tous les nouveaux étudiants de l'EPFL, aurait besoin d'une mise à jour. La CE discute de la meilleure stratégie à suivre pour la production et la distribution de nouvelles copies.

- ***Révision de la Directive pour l'intégrité dans la recherche et pour une bonne pratique scientifique à l'EPFL :***

Sur demande de la présidence de l'EPFL, la CE est chargée de revoir et amender la nouvelle version de la directive. Ce travail est mené en collaboration avec le Doyen de la recherche de l'EPFL, le professeur Benoit Deveaud-Plédran. Après plusieurs séances de travail fructueuses, la CE a soumis la nouvelle mouture de la Directive à la présidence.

- ***Révision du Code d'honneur de l'EPFL :***

La CE se penche sur une révision du Code d'honneur de l'EPFL, et suggère à la Présidence de l'EPFL un élargissement de sa diffusion

- ***Procédure simplifiée pour la soumission des projets nécessitant la collecte d'échantillons de sang humain :***

Sur mandat, la CE se penche sur la procédure afin d'y apporter des commentaires et possibles corrections

- ***Human Research Ethics Commission EPFL-HREC :***

Conformément aux exigences européennes à l'obtention de certains financements, l'EPFL a mis sur pied une "Human Research Ethics Commission", une instance décisionnelle qui fera la révision des projets de recherche impliquant des êtres humains, sans pourtant être soumis à la nouvelle Loi Fédérale sur la Recherche Impliquant des Etres Humains. Sa mission est de garantir que les projets de recherche non-invasive sur des êtres humains sont conçus dans le respect des principes éthiques fondamentaux. La CE se penche sur la relation que celle-ci entretiendra avec cette nouvelle commission interne à l'EPFL.

- **Rapport du délégué du CI (O. Lévéque) à la commission sociale**

La commission sociale se réunit au début de chaque semestre pour décider des allocations de bourses attribuées aux étudiants dans le besoin. Le nombre de bourses allouées est de l'ordre d'une centaine par année. La règle d'attribution est que l'étudiant a obtenu au moins la moyenne l'année précédente (ou même 4.5 si l'étudiant ou ses parents ne payent pas d'impôts en Suisse). Donc les étudiants ne reçoivent pas de bourse durant leur première année d'études à l'EPFL. La règle s'applique aussi aux étudiants venant directement du master.

- **Rapport du délégué du CI (L. Weber ; Eleonora Simeoni) au bureau de la Conférence des Directeurs de sections (CDS) et à la CDS**

Les activités de la CDS en 2013 étaient essentiellement centrées sur la mise en place de la réforme de l'année propédeutique (1^e année) et le cycle de Bachelor (2^e et 3^e année). Les décisions prises vont dans le sens d'une harmonisation de l'enseignement et des exigences dans les cours de bases (maths, physique), au point qu'un examen commun à travers toutes les sections de l'EPFL est envisagé. Des mesures accompagnantes tel que l'utilisa-

tion de questionnaires QCM à plus grande échelle et un tri plus stricte déjà après le premier semestre ont été proposées, la dernière étant actuellement en cours de consultation.

Pour mieux encadrer les élèves dans ces cours de base, l'implication des doctorants dans la supervision des tuteurs et dans l'enseignement des exercices sera réglée à travers des pools d'assistants doctorants de chaque section. Il est prévisible que la charge d'enseignement des doctorants francophones et engagés sur le site de l'EPFL augmentera ces prochaines années.

- Rapport de la déléguée des doctorants à la commission de restauration (E. Nault)

La déléguée de doctorants n'a pas été convoquée par cette commission en 2013.

6 Finances

Les comptes ont été présentés aux réviseurs. Les réviseurs recommandent d'accepter les comptes.

- Bilan 2013

Le bilan des comptes de l'association présente une légère perte. La contribution de l'EPFL représente moins de la moitié des rentrées de l'ACIDE et les cotisations représentent le 20% des revenus.

- En conclusion

L'année 2013 a vu une augmentation significative des tâches et des heures de présence de la secrétaire générale. Les activités sociales ont généré une augmentation des rentrées bienvenue. Pour l'année 2014, l'ACIDE a décidé d'augmenter son budget, entre autre, dans le but d'adapter le salaire de la secrétaire générale aux nombreuses tâches et engagements auxquelles elle fait face. Mais comme la direction de l'Ecole n'accepte pas la proposition d'augmenter les recettes, l'ACIDE doit trouver elle-même les fonds pour faire tourner l'association.

7 Approbation des rapports d'activité, des comptes et du budget

Les rapports d'activité, les comptes et le budget sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

8 Elections

- Election du comité

Le nouveau comité est constitué de :

- Zerrin Celebi Ghavami, secrétaire générale
- Mine Alsan
- Emilie Nault
- Clemens Nyffeler
- Federico Matteini
- Daniel Rüffer
- Ludger Weber

Les nouveaux membres du comité sont élus à l'unanimité moins une abstention.

- Election de la commission des doctorants

ACIDE-ComDoc est constituée de :

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Zerrin Celebi Ghavami, secrétaire générale de l'ACIDE | <input checked="" type="checkbox"/> Priscilla Briquez |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mine Alsan | <input checked="" type="checkbox"/> Deniz Eroglu |
| <input checked="" type="checkbox"/> Philipp Clausen | <input checked="" type="checkbox"/> Seniz Kucuk |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jans Johannsen | <input checked="" type="checkbox"/> Clemens Nyffeler |
| <input checked="" type="checkbox"/> Emilie Nault | <input checked="" type="checkbox"/> Galyna Pidruzko |
| <input checked="" type="checkbox"/> Federico Matteini | <input checked="" type="checkbox"/> Daniel Ruffer |
| <input checked="" type="checkbox"/> George Popescu | |

Les nouveaux membres de la commission sont élus à l'unanimité.

- Election des délégués de l'ACIDE dans les commissions de l'Ecole

Les délégués suivants sont désignés par l'assemblée :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Sociale et Bourses : Olivier Lévêque (membre) | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Disciplinaire : Ludger Weber (membre) | |
| | Jean-Cédric Chappelier et Joël Teuscher (suppléants) |
| <input checked="" type="checkbox"/> CDS : Ludger Weber et Priscilla Briquez (membres) | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ethique : Shin Koseki et Jans Johannsen (membres) | |
| <input checked="" type="checkbox"/> CDoct-EDOC : Clemens Nyffeler, Priscilla Briquez et Philippe Clausen (membres) | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Restauration : Emilie Nault (membre) | |

Les nouveaux délégués sont élus à l'unanimité.

- Election des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2014

Ipek Ozlem et Joël Teuscher sont élus à l'unanimité. Les vérificateurs sortant sont remerciés pour l'excellent travail réalisé pendant les deux années.

- Représentant de l'ACIDE à ACTIONUNI

Clemens Nyffeler est élu à l'unanimité.

- Représentants du CI à l'Assemblée d'Ecole (AE) et aux conseils de faculté (CF)

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Pour l'AE (mandat 2012-2014) :
Priscilla Briquez
Thibaut Dumont
Aïcha Hessler
Ludger Weber | <input checked="" type="checkbox"/> Pour STI :
Philippe Flückiger
Matteo Galli
Loïc Hans
Clemens Nyffeler
Ludger Weber |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pour ENAC :
Guillaume Anciaux
Prisca Faure
Miguel Fernández Ruiz
Sina Nabaei Seyed | <input checked="" type="checkbox"/> Pour SV :
Matteo Pluchinotta
Arne Seitz
Eleonora Simeoni |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pour IC :
Marc Desgroseilliers
Heather Miller
George Popescu | <input checked="" type="checkbox"/> Pour CDM :
Alan Cabello Llamas
Jean Micol
Christopher Trevisan |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pour SB :
Thibaut Dumont
Aïcha Hessler
Joël Teuscher | |

9 Divers et propositions individuelles

Le sort des post-docs et des membres CI senior dont les labos ferment est évoqué. Qui, à l'EPFL, peut plaider leur cause ? L'ACIDE, n'étant pas un partenaire social, ne peut pas intervenir dans ce cas. L'ACIDE a délégué ses activités syndicales à l'ACC. Ludger Weber conseille de s'adresser directement à l'ACC, dont la structure est mieux adaptée.

Les participants demandent pourquoi l'AG n'est pas en anglais à l'instar d'IS et ACIDE ComDoc où l'anglais est la langue officielle ? Enfin, serait-il envisageable d'organiser des journées spéciales pour les postdocs en particulier comme cela se fait en SV ? Le constat est fait que le comité de l'ACIDE ne compte pas un seul post-doc parmi ses membres et la création d'une commission post-doc est suggérée.

Le comité de l'ACIDE prend bonne note de ces remarques et promet d'y réfléchir.

La parole n'étant plus demandée, Ludger remercie encore Zerrin pour tout le travail accompli et lève la séance à 13 h 45. Le président convie l'assemblée à un apéritif dinatoire.

Lausanne, le 10 juin 2014

Zerrin Celebi Ghavami
Secrétaire générale de l'ACIDE